

## **AVIS PUBLIC**

## MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

**Prenez avis** que lors de la séance extraordinaire du 22 octobre 2021, le conseil municipal de la Municipalité de Scott a adopté une résolution visant à modifier la résolution 4803-12-20 adopté 7 décembre 2020.

La résolution a pour objet de modifier une séance ordinaire du conseil municipal pour l'année 2021 en raison du scrutin de l'élection générale dans toutes les municipalités du Québec prévu le 7 novembre 2021.

Le calendrier des séances ordinaire du conseil municipal pour l'année 2021 soit et est modifié de la façon suivante :

 La séance ordinaire fixée au 15 novembre 2021 est devancée au lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021

DONNÉ à Scott ce 25 octobre 2021

Marie-Michèle Benoit Directrice générale et Secrétaire-trésorière